au poussage d'ucharbon dans les cheminées, travail qui ne devrait être fait que par des jeunes gens au courant de la mine.

# AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

## à Valenciennes

### UNE BIJOUTERIE DEVALISEE

Les cambrioleurs qui, depuis quelque temps donnaient répit à la région valenciennoise, ont recommencé hier leurs exploits.

Vers 2 heures du matin, M. Tiburce Houlné, horloger-bijoutier, avenue de St-Amand, était réveillé en sursaut par un fracas de vitres brisées.

Il se leva et ouvrit la fenêtre de sa chambre au 1er étage. Il le fit si précipitamment, qu'un carreau sauta et vint tomber à terre.

Juste, la vitre tomba sur deux individus qui se trouvaient contre l'étalage et qui s'enfuirent, en hâte, du côté de la pyramide Dampierre.

M. Houlné n'avait pas eu le temps de prendre son révolver qu'ils avaient disparu.

La police d'Anzin et celle de Valenciennes, avisées, ont ouvert aussitôt une enquête.

Voici les renseignements qui ont été recueillis :

M. Houlné a constaté qu'on avait, pour arriver à l'étalage, essayé en vain de perforer les volets, doublés de tôle. Mais les malfaiteurs avaient, à l'aide d'une pince, dont les traces se retrouvaient, brisé le crochet maintenant la barre qui rejoignait les volets. Ils avaient enduit ensuite de boue les carreaux, qu'ils avaient brisés pour mettre la main sur l'étalage.

L'inventaire fait par M. Houlné a constaté que les cambrioleurs avaient dérobé les bijoux dont voici la liste :

Remontoir argent sans cuvette, numéro d'ordre marqué au burin, 112. Valeur 15 fr.

Remontoir argent 17 lignes, belières Louis XV, numéro 206659. Valeur 28 francs.

Houlné à Valenciennes, gravé à l'intérieur.

Remontoir argent 18 lignes cyl. 8 rubis, numéro 66534. Valeur 22 francs.

Remontoir argent, ancre 19 lignes, belière Louis XV, chronomètre numéro 73374 gravé à l'intérieur. Valeur 32 francs.

Remontoir nickel, fond gravé. Valeur 15 fr.

Remontoir plat or jaune, cadran doré gravé, fond uni, chronomètre sûreté, numéro 720027. Valeur 275 francs.

Remontoir or savonnette, mouvement Movado, gravures deux tons, art nouveau, cadran doré, numéro 572478. Valeur 325 francs.

Remontoir argent, savonnette, mouvement Movado, gravure automobile, cadran argent, numéro 568748. Valeur 75 francs.

20 alliances or, 1 5alliances titre ; 1 paire brisures or, façon perles, valeur 20 francs.

Le tout a une valeur de 8 à 900 francs.

En face de la bijouterie, on a retrouvé sur la voie du tramway, un écrin, trois montres en argent ; rue Joubert, il a été ramassé 5 alliances.

M. Tiburce Houlné et sa femme avaient à peine pu voir, en raison du jour qui se levait à peine, les deux malfaiteurs.

Mais un garçon de café, du café de Paris, qui vers 1 heure du matin, revenait de son travail, avait aperçu deux hommes à l'angle de la rue de la Douane, dont les allures lui parurent suspectes.

Ces individus qui lui tournaient le dos, étaient vêtus d'habits de couleur foncée, presque noirs, coiffés de casquettes plates. L'un était de grande taille, l'autre plus petit.

Le garçon de café, Brener Jean, demeurant rue de l'Industrie, à Anzin, 20 ans, a été entendu par la police de Valenciennes.

Il a ajouté que les hommes avaient pris la direction de l'avenue Dampierre, puis qu'ils étaient retournés sur leurs pas.

Terminons en disant que Mme Tiburce Houlné a trouvé également sur la voie du tramway, un torchon de cuisine non marqué qui a dû être perdu par les voleurs et qui a été versé comme pièce à conviction.

A l'étalage se trouvaient d'autres montres en or et des bijoux que les cambrioleurs n'ont pas eu le temps d'emporter évidemment.

L'opinion de M. Houlné est que ceux-ci ne doivent pas être des « étrangers », mais qu'ils ont dû passer auparavant devant la maison et examiner à loisir la valeur de l'étalage.

M. Houlné avait du reste l'habitude d'enlever de la vitrine les objets les plus précieux. Or, malheureusement, il avait négligé samedi cette précaution.

Espérons que police et gendarmerie réussiront bientôt à mettre la main sur les chevaliers de la pince.

# EPHÉMÉRIDES RÉGIONALES

## Le couteau du sacrificateur

**30 JUIN 1837**

*A l'audience de ce jour, le tribunal correctionnel de Lille avait à trancher un cas bien singulier. Le voici : faut-il considérer comme une arme prohibée, entraînant l'amende et la confiscation un instrument servant à l'usage des rites religieux ?*

*Avant de dire comment en ont décidé nos juges, voyons, s'il vous plaît, les faits de la cause.*

*L'accusé est un israëlite, Jacob Gans, domicilié à Lille. Sous la surveillance du ministre officiant de cette ville, M. Compers-Halfen, il remplit ici les fonctions de sacrificateur.*

*Ces fonctions, qui ne sont pas ce qu'un vain peuple pense, et qui nécessitent des examens suivis de l'obtention d'un diplôme délivré par le grand rabbin, n'en sont pas moins, dans l'opinion de la masse, mises au même rang que celles des ouvriers de l'abattoir et en dépit de son diplôme rabbinique, Jacob Gans ne jouit pas à un plus haut titre de la considération publique qu'un garçon boucher ou un marchand de volailles et de lapins.*

*Les plumes et les peaux de ces derniers animaux, dont, paraît-il, il encombre son logement et son escalier, lui valent même l'animosité et les mauvais propos de ses voisins, qui, par la force du préjugé, lui en veulent déjà, simplement parce qu'il est juif.*

*Bref, on persécutait le pauvre sacrificateur ; et l'un des plus acharnés de ses ennemis était un certain Tabary, choriste au théâtre et crieur chez M. Bauduin, commissaire-priseur à Lille : ce double emploi lui donnait de l'assurance, des attitudes conquérantes et une voix puissante, avantageuse dans les disputes.*

*Dernièrement, à propos d'une tête de coq trouvée sur le palier commun, Tabary apostropha le sacrificateur, comme jamais traître de mélodrame ne le fut par le héros de la pièce : et, joignant le geste aux paroles fit mine de s'emparer d'une petite malle noire que Jacob Gans traînait partout mystérieusement avec lui.*

*L'israëlite, qui n'avait cesser de protester doucement quand il ne s'était agi que de lui, se fâcha tout rouge dès que l'on toucha à sa valise. Sa fureur redoubla quand Tabary émit la prétention de l'empêcher de sortir de la maison. Il se crut en danger, et fouillant dans ses poches, en retira son couteau de sacrificateur, le brandit en l'air, en menaça et cria même dans sa colère qu'il allait couper la tête de son adversaire comme le col d'un bœuf.*

*A la vue de cette arme étincelante, l'intrépide Tabary n'hésita pas. Au théâtre, il avait toujours vu, quand l'éclair d'un poignard brillait dans l'air, l'acteur menacé tomber mort ou prendre la fuite : il crut plus sage de s'enfuir.*

*Mais il agrémenta cette fuite de terribles cris : à l'assassin ! au secours ! et la dirigea vers le plus prochain poste de police, où bravement, il porta plainte.*

* * *

*Le commissaire ne trouvait guère matière à un procès-verbal dans les menaces de mort proférées, au cours d'une dispute, par Jacob Gans ; mais, quand il entendit parler de poignard, son visage s'éclaira et il pensa qu'il pourait peut-être bien y avoir là une « affaire ».*

*Un poignard est une « arme prohibée ». Or, les armes prohibées sont, en ce moment, l'objet de toutes les préocupations de la police et de la magistrature. Depuis l'époque des émeutes, depuis les attentats contre le souverain, on a, en haut lieu, la manie des armes secrètes et cachées ; on en voit partout.*

*Sur le champ, le commissaire se rendit chez Jacob Gans et saisit son couteau. Le sacrificateur voulut en vain établir un distinguo et prouver que l' « arme » en question lui servait tout simplement à égorger les animaux selon le rite israëlite. La police trouva au contraire que le poignard rentrait dans la catégorie des couteaux de poche ou de fusil, baïonnettes, pistolets de poche, épées, bâtons avec ferrements et autres engins dont le port est proscrit par la Déclaration du Roi du 23 mars 1728, remise en vigueur par les décrets des 2 Nivôse an XIV et 12 mars 1806, que vise la loi récente du 24 mai 1834.*

*Le fait de tolérer le port de couteaux-poignards, prétendus destinés à un usage religieux parut totalement subversif au commissaire de police. Après les cannes à épée et les cannes-fusils, les stylets consacrés et bénis ! L'audace des conspirateurs n'avait plus de bornes. Un de ces jours, un nouvel Alibert se prétendant sacrificateur et son couteau à la main irait poignarder Louis-Philippe à la promenade.*

*Jacobs Gans fut déféré au tribunal.*

* * *

*Son défenseur, Me Bougenier, a essayé de faire ressortir tout ce qu'il y avait d'absurde dans de pareilles poursuites. Il a exposé qu'un outil destiné à un usage pratique ne pouvait être regardé comme une arme prohibée ; qu'un médecin pouvait porter un bistouri ; un coiffeur, un rasoir ; un boucher, sa trousse ; un cordonnier, son alène.*

*M. Hercule Bourdon, juge suppléant, a soutenu le contraire au nom du ministère public ; il s'est fait représenter le couteau du sacrificateur ; c'est une sorte de dague de damas, allongée, étroite, tranchant parfaitement ; il a conclu que c'était une arme fort dangereuse.*

*Cela n'était pas en question ? le tribunal n'en a pas moins ordonné la confiscation du couteau et infligé 16 francs d'amende à Jacob Gans.*

# BONNE RECLAME

M. Maurice Barrès, bien avant qu'il fut de l'Académie française et au temps où, quoi qu'en aient dit des biographes trop complaisants, il était quelque peu anarchiste, usa, pour se faire lire, d'une réclame évidemment plus macabre qu'adroite.

Mme Clovis Hugues venait de tirer vengeance d'un individu qui la poursuivait des calomnies les plus basses. L'événement fit grand bruit et, dès le lendemain, M. Maurice Barrès fit circuler à travers Paris une procession d'hommes-sandwiches qui propageaient cette vérité indiscutable : « Morin ne lira plus les Taches d'encre ».

Morin effectivement ne lut plus rien du tout ; mais on ne lut pas davantage la brochure périodique de M. Barrès, qui préludait aussi bien bizarrement à sa théorie de l'obéissance que les vivants doivent aux morts. C'est qu'en vérité M. Maurice Barrès était bien timide. Que n'imitait-il ce romancier américain qui promet 25.000 francs à l'auteur du meilleur des comptes-rendus qui seront consacrés à l'ouvrage qu'il vient de publier ! La voilà bien, la bonne, l'utile réclame !

Il est vrai que nous sommes en Amérique, pays de toutes les audaces, et qu'en outre il faut être riche pour risquer ainsi 25.000 francs sur le succès d'un livre qui est peut-être très médiocre.

Mais il faut remarquer que chez nous — car ce qui se passe chez le voisin ne nous regarde pas — les écrivains sont, ma foi ! assez nombreux qui dépensent beaucoup d'argent pour faire mousser leurs œuvres. Eh bien ! aucun encore n'avait pensé au truc du romancier américain, et voilà comment se manifeste une fois de plus la supériorité des yankees dans l'art de la publicité où ils comptent des maîtres sans rivaux et d'incomparables virtuoses.

Il est certain, en effet, que le romancier en question va voir les éditions de son ouvrage se multiplier et que, dès l'instant où il veut qu'on lui trouve du talent pour 25.000 francs, les plus modérés lui en découvriront pour plusieurs millions, en ce pays où l'on prend peu à peu l'habitude de compter par milliards. Le plus drôle c'est qu'il finira par croire lui-même que c'est vrai, d'où il suit qu'il aura tiré de son argent tout le profit et tout le plaisir qu'il en était en droit d'en attendre.

# Chronique Electorale

## CANTON LILLE-NORD

### Manœuvres réactionnaires

Le journal officiel de l'administration cléricale de La Madeleine, l'« Echo du Nord », nous apprend qu'aujourd'hui dimanche, aura lieu l'inauguration de l'insuffisant groupe scolaire de Berkem.

Cette école, ouverte dans la saison des frimas, afin de ne pas entraver le recrutement à domicile des sœurs sécularisées de l'école libre Sainte-Marie va être inaugurée après plusieurs mois d'ouverture. Il est vrai que sa construction a été différée pendant plus de vingt ans, son inauguration pouvait bien subir quelques mois de retard de façon à atteindre le moment des élections cantonales dans un but facile à comprendre.

Les mauvais microbes qui pullulent encore autour de nos écoles laïques croient, que sous l'influence de fêtes habilement exploitées, festival, inauguration de bâtiments distribution de prix, etc., ils pourront capter les voix de certains électeurs républicains que les circonstances amènent à ces réjouissances.

Certes, notre corps enseignant et l'énorme majorité des pères de famille qui assisteron à l'inauguration d'aujourd'hui, n'ont aucune espèce de rapport avec les quelques Fontainards, les Scrive, les Guilbaut et les maîtres en soutane ou lévites de l'enseignement libre ; mais il n'en est pas moins vrai que nous voyons actuellement des hommes qui n'ont de républicains que le titre venir racoler les jeunes gens jusque dans nos écoles laïques, lycées, collèges et œuvres post-scolaires.

A moins d'être un parfait idiot, on ne peut plus ignorer ce qui se passe. Certes, ces personnages exceptionnels comme les Delesalle, les Catoire et les Pierre St-Léger qui ont la haine de notre génération scolaire et mentent effrontément à eux-mêmes dans les discours qu'ils prononcent dans nos [illegible] de l'enseignement laïque, n'ignorent pas la mésestime que professent à leur endroit les maîtres sincèrement républicains que la neutralité oblige au silence.

Aussi, nous pensons qu'il serait temps de mettre un terme à cette singulière situation qui ne peut profiter qu'aux seuls réactionnaires qui ne manquent pas d'en abuser par des flatteries intéressées à nos escholiers.

Si nous examinons de près les moyens qu'ils emploient à Lille et environs que voyons-nous ?

Ces mêmes réactionnaires enguirlander les laïques, leur octroyer des titres : président, vice-président, secrétaire-général, puis, quand il y a des fêtes, les guider dans la rue. Nos potaches tout gonflés de leur importance se laissent parfois glisser sur la pente qui les mènera dans les cercles soi-disant républicains de l'Alliance républicaine libérale.

Quant à certains parents, orgueilleux de ces titres pompeux, ils sont fiers de leur progéniture ; mais je doute que nos professeurs qui se sont échinés à enseigner à leurs élèves la Déclaration des Droits de l'Homme, à traiter sans ménagement l'inquisition cléricale, la tyrannie féodale ou monarchique ne soient enchantés de l'abdication d'une partie de notre jeunesse aux pieds des Charles Delesalle, des Catoire et des Scrive.

Pour nous Madeleinois, il faut espérer qu'aujourd'hui, 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, nous aurons pour la dernière fois l'affligeant spectacle d'une municipalité foncièrement cléricale et antidémocratique présidant une inauguration officielle d'une école laïque.

Si nous sommes bien informés, M. l'inspecteur d'Académie a promis son concours, l'abbé Boulanger, curé de la paroisse aspergera [bâ]timents scolaires avec l'eau bénite que [f]ontaine a rapportée du Jourdain, lors [d'u]n récent pélerinage, notre maire-fantô[me f]era une courte apparition, l'Harmonie [mun]icipale (nous allions dire cléricale) fera [enten]dre ses plus belles hymnes religieuses [le]s pompiers avec leurs pompes remplies [de l]'eau belle » exécuteront de superbes ma[nœu]vres sous le commandement de leur nou[vea]u capitaine.

[La] remise des décorations aura lieu ensuite [O]n nous affirme que notre chef de musique [à] la recommandation de M. Fontaine et [des] dames patronnesses, recevra l'ordre de [Sai]nt-Grégoire.

[L]a cérémonie prendra fin par une distribu[tion] de gâteaux aux enfants des écoles com[mu]nales.

A. DANEL.

# Alphonse Capon

## Effigies

Un coup d'œil jeté sur l'Œuvre poétique Alph. Capon montre en panorama le labeur et le chemin parcouru par cet esprit [cu]rieux et très personnel. Depuis « Eclosions », « Rimes bleues », « Rimes vermeilles », etc., jusqu'à « Effigies », le dernier volume de poésies paru, on sent une [vol]onté d'artiste cherchant à se dégager d'un [fo]rmalisme envahissant pour arriver à sa [tr]aduction simplifiée et caractérisée de l'idée. On voit l'évolution d'un esprit vigoureux qui, en toute indépendance, se rapproche de la véritable conception de l'Art.

Au début, il s'efforce, comme tout jeune travailleur, à acquérir et à perfectionner la technique d'écrivain. Il s'exerce dans tous les genres ; jongle avec les rimes et les rythmes. C'est le virtuose épris de son instrument qui fait vibrer sa corde et résonner la table. Mais il voit bien vite combien cette recherche du mot rare, de la cadence suggestive, est stérilisante quand elle est systématique. Le travail de la forme pour elle-même étiole l'esprit en le détournant de l'idée. Ce qui est le moyen devient le but. L'imagination s'épuise à la recherche du détail précieux. L'impuissance d'une époque littéraire se marque par l'abondance de ces œuvres de verbiage, œuvres « stériles comme le vent brumeux de l'automne qui murmure parmi les feuilles desséchées ». On se pâme devant « les reflets de la lueur d'un soleil couchant sur une mare ». On admire les irisations de la buée et autres mièvreries convenant à des sens épuisés, impuissants à regarder le soleil en face ou la structure des choses. La critique chicane l'instrumentiste sérieux sur une note qu'elle affirme douteuse ; n entend dans une exécution d'un ensemble excellent que le couac d'un cor ; lance le sarcasme au Poëte pour un mot qui ne lui agrée pas. Ces esprits étroits, ces rheteurs confondent grammaire et esthétique et comparent au lieu d'apprécier. Ils ne voient pas les ensembles et dans une œuvre ou tout se tient comme en un temple, ils examinent isolément les pierres de l'édifice qu'ils ont mis en ruines.

Alphonse Capon, après ces quelques œuvres de jeunesse que nous avons citées plus haut, maître de son métier, commença la série de ses Poèmes : Poèmes de Flandre, Poèmes Lillois, Sarcasmes, Sincérité, Epopée de la Science, Lueurs, etc.

EFFIGIES qui vient de paraître appartient à ce cycle. Ici l'être humain est montré sous tous ses aspects physiques et moraux. Silhouettes aux profils divers, figures aimables, grotesques, amusantes ou mauvaises, toutes nous interessent dans un défilé mouvementé et carnavalesque. L'être ainsi dessiné n'est pas complet s'il ne s'y ajoute le tableau de son esprit et de son âme. Pénétrant dans l'intimité de l'intelligence humaine, l'auteur évoque les pensées, les idées les conceptions des artistes, des savants, des philosophes. Rien n'est plus propre à faire réfléchir sur la vanité de nos conceptions que cette peinture faite par larges touches, des théories de l'homme sur [illegible] l'Univers ! Et ce vide de nos hypothèses sur les énigmes de la Nature laisserait une mélancolie, si au-dessus de l'Etre humain trébuchant le poète ne voyait quelque chose de fort, de splendide En dépit des hésitations, des doutes, des blasphèmes des Penseurs, il existe, remplissant tout, une puissance éternelle, force unique qui éclaire et anime tout de sa lumière intense et de sa chaleur ardente. Ce soleil radieux, cette flamme vivifiante, c'est le pouvoir d'aimer, c'est l'Amour ! L'Amour est le seul Dieu, le seul créateur ; il est partout, il n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. Sans lui tout est néant, tout est laid, tout est vil, rien ne se comprend, lui seul transfigure et ennoblit toutes choses. Il est douceur, beauté, force et bonté. Il est esprit, il est feu, il est lumière. Et le Poëte pour terminer son beau Poème sur les aspects, les actes et les pensées de l'homme, concilie toutes les hypothèses, tous les systèmes, réfute toutes les négations en chantant l'hosanna de l'Amour, de l'Amour forcé de l'Ether universel, de l'Amour source de tout, de l'Amour Créateur !

. . . . . . . . . .

Vive l'Amour, honneur, hommage à lui, louange,
Tout l'Univers entier est plein de ses effets,
Rempli de ses bienfaits.

Il parle et tout s'anime ; il commande et tout
[change ;

Et le monde devant son éclat inouï
En demeure ébloui.

Il fait croître la race, il fait germer les roses.
Bonheur aux nations ayant l'Amour aux cœurs,
Elles seront vainqueurs.

Toutes choses par lui sont et seront écloses,
Son œuvre est infinie, elle a toujours été
De toute éternité.

A te chanter, Amour, nous passerons nos veilles,
Tout le ciel et la terre et les monts et la mer,
Et l'astre et l'être et l'air ;

Et l'aile, et l'herbe, et l'œuf, les tiges et les
[treilles,
Tout ce qui germe et croît, tout ce qui vole et
[bruit,
Et la fleur et le fruit.

Tout ce que voient les yeux, entendent les oreil-
[les ;
Tout ce qui chante et rit, tout ce qui vibre et
[sent,
La chair, l'âme et le sang ;

Et toute la nature, et toutes ses merveilles,
Tout ce qui pense et luit, tout ce qui vit et court
Est l'œuvre de l'Amour.

. . . . . . . . . . NEMO.

# Dernière Heure

## Conférence de Jaurès

Paris, 29 juin. — Jaurès a fait une conférence au Tivoli-Vauxhall en présence de plus de 5000 personnes.

Il a exposé la situation financière du journal « L'Humanité ». Il a dit que plus que jamais il fallait assurer l'existence d'un journal socialiste pour combattre l'oligarchie financière puis il a parlé de la crise viticole que la fraude capitaliste a amenée et que la fusillade bourgeoise a essayé de dénouer. Il a dit que la fusion des classe en avait fait l'importance et la beauté de ce mouvement qui est le plus grandiose auquel il nous ait été donné d'assister depuis 35 ans.

Méridional et représentant d'un département du Midi de la France, il se réjouit que ce soit le Midi toujours à l'avant-garde de la Révolution qui ait donné l'exemple.

Examinant ensuite la situation générale, il a indiqué qu'un malaise profond règne sur le pays. Il n'en accable pas M. Clémenceau, du moins il ne veut pas lui en faire supporter toute la responsabilité, mais il en rend responsable le parti radical tout entier qui enfermé aujourd'hui entre le parti réactionnaire et le socialisme n'ose faire, ni un pas en avant, ni un pas en arrière. Il faudra cependant remuer et si la Chambre ne peut pas arriver à démontrer sa vigueur, il n'y aura d'autre recours que la dissolution.

A l'issue de la réunion, un ordre du jour de sympathie aux vignerons du Midi a été adopté à l'unanimité.

La sortie s'est effectuée sans incident.

## L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 29 juin. — La Chambre abordera lundi la discussion générale du projet d'impôt sur le revenu.

A l'heure actuelle, trente orateurs se sont fait inscrire pour prendre la parole dans la discussion générale. Ce sont : Camille Fouquet, Charles Benoit, Vandame, Laniel, Xavier Reille, de Rozambo, Dreyfus, Cachet, Fernand Brun, Merle, Zévaès, Millevoye, Chauvière, Paul Beauregard, Lefas, Maurice Collin, Jules Roche, Charles Dumont (Jura), Aynard, Desplas, Spronck, Drillon, Reinach, Guillemet, Georges Berry, Codet, Bouctot, Vaillant, Aimond.

# LES TROUBLES du MIDI

### LES MUTINS A GAFSA

[illegible] 29 juin. — Le général Herson a inspecté les pavillons du camp. Il a constaté que les casernes étaient suffisamment vastes et aménagées.

Le général s'est entretenu familièrement avec les hommes et les sous-officiers et il a constaté que les hommes sont un peu abattus, mais que le moral des caporaux et sous-officiers est excellent.

Il y a exactement 130 libérables au 12 juillet, appartenant à la classe 1903, dans l'effectif du bataillon, qui comprend 15 officiers, 32 sous-oficiers et 583 caporaux et soldats.

8 officiers sur 15, y compris le commandant Villarem, sont mariés.

Tous les sous-officiers rengagés sont également mariés.

Le général Herson a télégraphié au ministre de la guerre pour lui signaler la situation intéressante de tous ces chefs de famille.

Le thermomètre marquait trente degrés ce matin. Il fait sec et la chaleur est supportable.

### UNE PROTESTATION

Toulouse, 29 juin. — Le conseil municipal de Toulouse a émis le vote suivant :

Le conseil municipal proteste énergiquement contre les arrestations de MM. Marcelin Albert et Ferroul et de leurs co-détenus ; contre l'envoi de troupes et les charges et fusillades, qui en ont été la conséquence et demande la mise en liberté immédiate des détenus et le retrait immédiat des troupes.

### LES PRISONNIERS

Montpellier, 29 juin. — Contrairement à l'opinion générale la chambre des mises en accusation ne s'est pas réunie ce soir.

Elle est convoquée pour lundi à deux heures et demie, afin d'examiner la demande de mise en liberté provisoire, présentée par les défenseurs de Marcelin Albert, Ferroul et des autres détenus du comité d'Argeliers.

Le conseiller rapporteur Salvan a rendu une ordonnance concernant la demande de mise en liberté de Marcelin dans laquelle il se rend incompétent comme pour les autres détenus. M. Milhaud, défenseur de Marcellin Albert a fait signer immédiatement un pourvoi à son client qui sera examiné lundi avec les autres.

### DEMISSION RETIREE

Perpignan, 29 juin. — M. Brogard, conseiller général du canton ouest de Perpignan, a écrit au préfet pour le prier de considérer comme nulle et non avenue sa démission qu'il avait envoyée le 11 juin.

### MANIFESTE SOCIALISTE

Paris, 29 juin. — Le groupe socialiste unifié a adopté, cet après-midi, un manifeste aux viticulteurs du Midi dont la publication avait été décidée hier.

Ce manifeste va être soumis à l'approbation de la commission exécutive du parti.

### DANS LA GIRONDE

Bordeaux, 29 juin. — Une soixantaine de gendarmes seront envoyés à Pauillac, afin d'empêcher demain tout attroupement sur la voie publique, de crainte d'une seconde manifestation des viticulteurs.

### CAGOTS EN PANNE

Béziers, 29 juin. — La paroisse de La Madeleine avait organisé un train de pèlerins pour Lourdes. Le sous-préfet vient d'aviser les organisateurs du pélerinage, que, en raison de l'agitation qui règne dans le Midi, le gouvernement se voit dans l'obligation de refuser à la compagnie du Midi l'homologation nécessaire.

## Incendie d'Ecoles

Angoulême, 29 juin. — Le feu s'est déclaré à l'école normale des garçons et à l'école professionnelle qui sont réunies sous le même toit et situées sur la route de Bordeaux.

L'incendie heureusement a été circonscrit à un pavillon formant l'aile gauche.

Les pertes matérielles sont considérables. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

La cause du sinistre est inconnue.

## DEUX HOMMES FOUDROYÉS

Chalon-sur-Saône, 29 juin. — Les deux frères Leblanc, poseurs au chemin de fer du P.-L.-M., regagnaient leur domicile à Fontaines en suivant la voie ferrée pendant un violent orage lorsqu'ils ont été foudroyés. Le plus jeune est mort. L'aîné est grièvement atteint.

## Le procès Waddington

Bruxelles, 29 juin. — Des incidents très vifs se sont produits cet après-midi au cours de l'audience de la cour d'assises.

M. Bonnevie, poursuivant sa plaidoirie pour la partie civile, a continué la lecture des lettres de Mlle Waddington.

A un moment donné, l'accusé se mit à sangloter bruyamment ; l'un de ses défenseurs essaye de le calmer.

M. Bonnevie continue à démontrer que c'est Mlle Waddington qui a attiré dans sa chambre Balmaceda. Il continue la lecture des lettres malgré l'émotion causée dans la salle.

M. Janson se lève tout à coup et s'écrie : Assez ! Assez !

M. Bonnevie. — Je ne me laisserai pas intimider par les manifestations que l'on fait faire.

M. Ruysmans, se levant et apostrophant M. Bonnevie : « Je ne vous permets pas de dire cela ; vous insultez à la douleur.

M. Bonnevie continue la lecture des lettres, mais tout à coup, M. Janson se lève et s'écrie : Vous vous déshonorez en faisant cela.

Le public applaudit bruyamment.

Le président est obligé de faire évacuer la salle.

Au bout de quelques instants le calme est rétabli. M. Bonnevie peut continuer sa plaidoirie.

L'audience est levée à cinq heures. M. Bonnevie continuera lundi.

## UN BALLON FOUDROYÉ

Londres, 29 juin. — Le ballon « Enchantéress » engagé dans la coupe du ballon Dherby a été frappé par la foudre au-dessus de Earlssield.

Il est tombé sur les toits de la ville. L'enveloppe ayant formé parachute, aucun des passagers n'est blessé.

### COURS DES COTONS

Le Havre, 29 juin. — Cours de clôture du marché des cotons. — Tendance nulle — Juin 80,50 — Juillet 80,25 — Août 80,75 — Septembre 80,62 — Octobre 79,75 — Nocembre 78,62 — Décembre 77,62 — Janvier et Février 77,37 — Mars et Avril 77,25 — Mai 77,12.

FEUILLETON DU 30 JUIN. — N. 76

# Mariage Tragique

GRAND ROMAN

par Henri GERMAIN

TROISIEME PARTIE

II

Le Thébib

La formation des colonnes d'expédition, son départ en reconnaissance, le combat glorieusement soutenu, la retraite forcée, puis le coup de feu qui l'avait atteint et jeté à bas de son cheval.

Il ne savait pas autre chose.

— Une expédition ! murmura le thébib. Enfin Dieu ne m'a donc pas abandonné !

Vous doutez-vous de l'endroit où vous êtes ? continua-t-il.

— Non, pas du tout.

— Vous êtes dans un ksar de Touaregs, dans un repaire de bandits écumeurs du Sahara, en plein désert de l'Erg. C'est l'une des contrées les plus difficiles et les plus arides du pays.

Le ksar est situé à quatre-vingt kilomètres de l'Oued-Rirh, entre Ouargla et Ghadamès, et très éloigné de la plus avancée des possessions françaises, c'est-à-dire d'El-Goléa.

— Comment en sortirai-je ? soupira Maurice sur un ton de découragement subit et profond.

— Avec moi, si Dieu le veut, répondit le thébib d'un accent assuré.

— Avec vous ?

— Oui, j'ai déjà formé des projets. Certes, l'exécution en sera très difficile, mais non pas impossible, je l'espère.

Enfin si je parviens à réunir, sans éveiller la méfiance de nos ennemis, les éléments indispensables, nous fuirons ensemble.

Avec du courage et du sang-froid, nous devons réussir.

— Quand partirons-nous ?

— Oh ! pas avant quinze jours au moins.

— Pourquoi faut-il attendre si longtemps ?

— D'abord, parce que vous serez plus fort.

Or, nous aurons, sans aucun doute, de grandes fatigues à supporter, et probablement aussi des combats à livrer.

Puis il faut que je puisse me procurer secrètement un méhari ou deux, ou, pour parler plus justement, nous devrons les voler au moment même du départ.

Lorsque je saurai où les bergers les font camper la nuit, nous verrons comment nous pourrons agir.

Avant cela, il nous faut des armes, de la poudre, des provisions de bouche.

Oh ! peu de choses : des dattes, quelques galettes sèches, mais surtout une outre pleine d'eau. L'Erg est le pays de la soif.

Quant aux armes, des sabres seraient relativement faciles à trouver, mais je voudrais des armes à feu, deux fusils au moins.

Malheureusement, tous les guerriers vont bientôt partir en expédition. Messaoud me l'a confié tantôt ; et si, d'une part, cette circonstance doit faciliter notre évasion, elle nous privera cependant de la possibilité de voler deux fusils.

Mais laissons ces détails pour le moment : je me charge, malgré ces difficultés, de tout préparer peu à peu.

Revenons d'abord à nous-mêmes, à moi plutôt, afin de bien nous connaître.

Vous m'avez dit franchement qui vous étiez ; à mon tour à vous faire mes confidences.

Surtout, préparez-vous à contenir votre étonnement, votre joie peut-être, lorsque vous allez savoir l'entière vérité.

— Qui donc êtes-vous ? questionna Maurice, ému déjà par les réticences de son compagnon.

— Je vous l'ai écrit.

Je suis officier français, comme vous.

Enlevé depuis dix ans par les Touaregs, après avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat, dont l'auteur me fut inconnu, mais qui, au dire de mes premiers ravisseurs, aurait été l'un de nos compatriotes.

— Un compatriote ? fit Maurice surpris. Vos soupçons se sont-ils portés sur quelqu'un

— Peut-être, oui ; mais une accusation de ce genre est si grave que je n'ai pas osé m'arrêter à ces soupçons.

— Ainsi depuis dix ans, après une tentative d'assasinat ? murmura Maurice d'un accent étrange.

Il se sentait remué par des souvenirs douloureux, et semblait pressentir la révélation d'une chose extraordinaire, épouvantable.

— Oui, continua son compagnon, je fus apporté mourant dans une oasis du Sahara, peu éloignée de Biskra. J'y fus livré à un marabout qui avait été, paraît-il, l'instigateur de mon assassin.

Ce vieillard vengeait sur moi la mort de ses deux fils, tués au cours d'une expédition française à laquelle j'avais pris une part des plus actives.

Le lendemain de mon arrivée dans sa maison j'eus une si longue syncope qu'il me crut mort. Il dona l'ordre de jeter mon cadavre en pâture aux hyènes et aux chacals.

Comment ai-je survécu ? Je n'en sais rien.

Des esclaves nègres furent chargés de transporter mon corps, la nuit, en dehors de l'oasis.

Ils me déposèrent assez loin des derniers jardins, en plein désert, où je fus trouvé le lendemain par un parti de Touaregs en maraude.

Ces brigands me recueillirent, je ne sais vraiment dans quel but, et m'amenèrent ici, me livrant, aux trois quarts mort, à leur thébib.

Peut-être nourrissaient-ils alors l'espoir de tirer de moi une forte rançon.

Leur médecin parvint à me sauver la vie et à me remettre sur pied ; mais ce fut long, et ma raison, trop rudement ébranlée par tant de commotions successives, si douloureuses, s'en était allée.

Pendant trois ans, je demeurais dans la maison du thébib sans songer à en sortir ayant tout oublié du terrible passé et m'habituant peu à peu, sans m'en douter, aux mœurs, aux usages touaregs.

Enfin, des éclairs de lucidité commencèrent d'illuminer mon esprit. Petit à petit, ma folie se dissipa.

Mais à cet état d'inconscience succéda vite un accablement profond, un désespoir affreux devant l'étendue de mon malheur.

Je songeai à tout ce que j'avais perdu, aux êtres si chers, si tendrement aimés, pour qui ma mort devait alors être certaine ; je souffrais horriblement.

Les reverrais-je jamais, ceux dont mon cœur était si plein ?

Je tentai de leur faire parvenir de mes nouvelles ; j'écrivis aussi aux autorités militaires, mais aucun de mes messages ne partit.

Les courriers sont rares au désert, et parmi les habitants du ksar, personne ne se serait chargé de ces lettres.

D'ailleurs, j'étais étroitement surveillé, et bien que j'eusse confié mes appels à des caravaniers étrangers à la tribu, ils furent tous remis au chef, à Messaoud.

Il me fit alors jurer, pour me promettre la vie sauve, de rester ici.

Je fis un faux serment sur le Coran ; cela n'engageait pas mon honneur.

Peu à peu, je m'instruisis sur le pays ; sur ses ressources, et je me rendis compte qu'il me serait impossible de m'enfuir seul, surtout à cette époque.

Je me résignai donc à demeurer parmi mes geôliers, jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présentât de recouvrer ma liberté.

Je possédais de faibles connaissances médicales, je les employai de mon mieux pour me distraire de mes chagrins secrets, aussi pour gagner la confiance des indigènes.

J'y suis parvenu, surtout depuis la mort du thébib de la tribu, survenue il y a quatre ans.

A cette époque, je fus investi de son titre et de son influence.

Voici ma triste histoire, mon ami.

Il me reste à vous révéler mon nom, et à vous poser ensuite deux ou trois questions de la plus haute importance pour moi ; puis je regagnerai ma maison, car la nuit s'avance et nous pourrions être surpris.

Après avoir dit cela, le compagnon de Maurice s'interrompit un instant, comme essoufflé par son long récit.

En réalité, il était en proie à une indicible émotion, car il touchait à l'instant pathétique qui devait relier étroitement le triste présent à son passé douloureux.

Enfin il reprit, tremblant, en dépit de sa volonté :

— Je suis Georges de Bussiares, ancien capitaine de zouaves.

— Georges, vous ! ne put s'empêcher de crier Maurice, incapable de maîtriser sur le moment sa stupéfaction.

Ah ! vous le disiez : la Providence est toute puissante ! reprit-il aussitôt en étouffant sa voix.

Vous, jadis mon beau-frère, vous, de Bussiares, que j'ai tant aimé, dont j'ai tant pleuré la perte avec ceux qui vous aimaient

Vous, mon frère !

Et, dans l'ombre, le sous-lieutenant tendit spontanément ses bras en avant, cherchant la tête de Bussiares.

Puis il l'attira vers lui, et, longuement, il l'embrassa, tandis que de ses yeux coulaient des larmes de joie.

— Vous reprit-il encore, retrouvé comme par miracle au fond du désert.

Ah ! maintenant, je bénis ma blessure et ma capture par les Touaregs, puisqu'elles m'ont permis de vous rencontrer vivant.

— Maurice, mon ami, mon frère ! bégaya Georges de Bussiares que des sanglots étouffaient aussi.

Puis les deux hommes s'interrompirent un instant, pour essayer de recouvrer un peu du calme nécesaire dans leur terrible situation.

Dans le silence angoissant de la nuit, ils entendaient battre leurs cœurs à coups précipités ; ils étaient haletants, leurs mains tremblaient.

Enfin, Georges de Bussiares, le premier, retrouva sa présence d'esprit d'un effort de volonté.

— Que sont devenus les nôtres... les miens ? demanda-t-il.

— Voulez-vous parler de Mme de Bussiares ?

— Oui, d'elle avant tout.

— Eh bien ! je l'ai vue autrefois à Paris, où elle doit être encore, si j'en crois ce que j'ai entendu dire.

(A suivre.)